NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

20ème anniversaire de la reconnaissance du génocide par la France

À l'occasion du 20ème anniversaire de la reconnaissance par la France du Génocide des Arméniens, Ara Toranian co-président du CCAF avait interviewé Alexis Govciyan, ancien président du Comité 24 avril 1915 et du CCAF.

Lors de cette interview à la fois claire et précise, nous tenons néanmoins à rappeler un fait que d'aucun semble vouloir occulter.

Lors du premier vote de l'Assemblée Nationale, lorsque le texte de la loi est arrivé au Sénat, il n'a pas été voté par les sénateurs. Suite au refus de la Haute Assemblée, une réunion extraordinaire du Comité 24 avril a été décidée pour statuer sur les dispositions à prendre. Toutes les composantes du comité étaient présentes au Yan's club et chaque association exprimait son avis et son ressenti.

Ce jour-là, l'association MAFP déclara que, tant que la question du génocide sera enfermée dans une coquille arméno-arménienne, il ne faudrait se faire aucune illusion quant à la reconnaissance du génocide par la France. Et d'ajouter que le seul moyen de faire aboutir ce projet de loi était d'impliquer les partis politiques et les syndicats.

Cette proposition reçut l'aval de l'ensemble des associations présentes et du président du C24, seule la FRA en la personne de Mourad Papazian s'y opposa arguant du fait que

cette
reconnaissance du génocide était une affaire arméno-arménienne.
Force est de constater que l'association MAFP qui a contacté tous les partis politiques et les
syndicats avait eu raison de proposer cette solution puisque la loi fut finalement votée. Force
est de constater aussi malheureusement que les personnes qui détiennent le pouvoir peuvent
réécrire l'histoire et jeter dans l'oubli celles qui ont eu l'initiative du projet.

Nersès Durman-Arabyan